

## **PROGRAMME DE FORMATION PREPARATOIRE A LA CATEGORIE B DU PERMIS DE CONDUIRE**

### **La formation théorique :**

La formation théorique, porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur sur les différents types de signalisation (horizontale, verticale, temporaire, etc....) les règles de priorité, les règles d'arrêt et de stationnement, les règles de circulation la réglementation générale, les distances de sécurité, les distances d'arrêt de freinage et le temps de réaction, les déficiences du conducteur et les comportements à risque, les autres usagers et leur vulnérabilités, les installations et dispositifs de sécurité du véhicule ainsi que son entretien mécanique et les comportements vis-à-vis de l'environnement.

### **Les cours thématiques :**

Les cours thématiques sont dispensés dans les locaux de l'école de conduite en séances collectives avec la présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Il est présent afin d'assurer l'apprentissage théorique durant ces cours collectifs et de répondre au mieux aux différentes interrogations des élèves afin que chacun puisse progresser à son rythme.

Ils seront articulés en 7 séances.

Séance 1 : La signalisation horizontale et verticale, bornes et balises, signalisation temporaire

Séance 2 : Règles de priorité, véhicules prioritaires, arrêt et stationnement

Séance 3 : Règles de circulation, réglementation générale

Séance 4 : Evaluation des distances de sécurité, distances de freinage et d'arrêt, temps de réaction, déficiences du conducteur et comportements à risques

Séance 5 : Les autres usagers, vulnérabilité et visibilité et éclairage

Séance 6 : Installation et dispositifs de sécurité dans le véhicule

Séance 7 : Mécanique et entretien du véhicules et comportement vis-à-vis de l'environnement

### **L'entraînement au code :**

L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite en séances collectives sur un support vidéo avec la présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Il est présent pour effectuer la correction du test afin de répondre au mieux à tous les élèves sur les problèmes rencontrés durant le test et leur donner une méthodologie efficace pour la réussite à l'examen théorique général et en complément sur Internet via un accès que

l'école de conduite remettra au candidat. Un accès professionnel permettra à l'enseignant de vérifier l'assiduité des élèves et également d'assurer un suivi personnalisé.

## **L'examen théorique :**

Nous vous proposerons plusieurs dates possibles pour le passage à l'examen et suivant vos disponibilités et préférences nous vous inscrirons à une session. Pour l'inscription, nous vous demanderons (si vous souhaitez que nous effectuons les démarches pour vous) une carte bancaire afin de vous acquitter auprès du prestataire d'un montant de 30€. Une convocation vous sera remise sur laquelle vous retrouverez l'heure le jour et le lieu de l'épreuve ainsi qu'un identifiant et un mot de passe nécessaire au déverrouillage de l'outil informatique sur lequel vous allez répondre au questionnaire, il vous sera demandé de vous présenter 20 minutes avant le début de l'examen afin de pouvoir contrôler l'identité de chaque candidat, de vous remettre le matériel nécessaire et vous en expliquer le fonctionnement.

Les séances peuvent être individuelles ou collectives suivant le nombre de candidat inscrit sur la même session. Dans les deux cas de figure, une tablette et un casque audio personnel vous sera remis afin de vous isoler et ne pas à avoir à subir de pressions extérieurs. Il vous sera demandé de respecter toutes les consignes que l'on vous communiquera ce jour.

La durée complète de l'épreuve est d'environ une heure.

N'oubliez surtout pas votre pièce d'identité en cours de validité ainsi que la convocation à l'examen qui vous a été remise.

Il est de notre devoir de vous rappeler que sans ces documents le passage de l'épreuve est impossible.

Le résultat est envoyé à l'auto-école par voie électronique (mail) si vous avez choisi de nous confier les démarches lors de votre inscription. Nous vous contacterons alors dès réception du résultat par téléphone ou mail à votre convenance.

## **La formation pratique :**

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Les 4 compétences et les compétences associées ci-dessous sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- Le pourquoi
- Le comment

- Les risques
- Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève
- Les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail, etc....
- L'auto-évaluation

La première compétence consiste à savoir maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul. Les notions qui y seront enseignées seront pour commencer les principales commandes et le tableau de bord du véhicule, l'installation du conducteur et ses passagers, la tenue et le maniement du volant, les démarrages et les arrêts (en déclivité ou sur le plat) ; le dosage de l'accélération et du frein à diverses allures, l'utilisation de la boîte de vitesse, l'utilisation efficace des rétroviseurs et des zones mortes et enfin la capacité à manœuvrer le véhicule en marche arrière et lors d'un demi-tour.

La deuxième compétence sera orientée sur l'appréhension de la route c'est-à-dire savoir détecter les différents indices utiles à la conduite qu'ils soient formels ou informels ainsi que les différentes signalisations, savoir placer le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation pour tourner à gauche et à droite en agglomération, savoir adapter son allure en fonction des situations rencontrées, savoir identifier la présence d'une intersection et y reconnaître le régime de priorité que l'on doit y appliquer, franchir les carrefours à sens giratoire et les rond points et pour finir savoir manœuvrer le véhicule pour le stationner en bataille, en créneau ou en épi et cela en marche avant comme en marche arrière.

La troisième compétence vous amènera à savoir circuler dans des conditions plus difficiles et savoir partager la route avec les autres usagers. Il vous sera donc enseigné l'évaluation des distances de sécurité, les croisements et les dépassements, l'appréhension et le passage des virages hors agglomération, les comportements à adopter vis-à-vis des autres usagers de la route (piétons, les deux roues, les véhicules du groupe lourd et les véhicules prioritaires, la prise de voies d'insertion et de décélération et la circulation sur voie rapide et dans un trafic dense (pour cela nous serons amenés à nous rendre sur une plus grosse agglomération pour pouvoir traiter ces objectifs de formation). Si les conditions se présentent vous pourrez être amené à circuler dans des conditions météo changeantes (pluie, neige, brouillard, conduite de nuit) et enfin savoir comment appréhender la traversée d'un tunnel, d'un pont ou autres ouvrages routiers (travaux par exemple).

La quatrième et dernière compétence consistera à pratiquer une conduite autonome sûre et la plus économique possible et respectueuse de l'environnement. Vous serez amené à effectuer un trajet en autonomie en suivant un itinéraire défini en pratiquant l'écoconduite. Des notions sur les principaux facteurs de risques (drogues, alcool, la fatigue, le téléphone portable) vous seront expliquées ainsi que les comportements à adopter en cas d'accident. Suivant le modèle et l'équipement du véhicule sur lequel vous effectuerez vos leçons de conduite vous serez amené à utiliser le régulateur ou le limiteur de vitesse, l'aide au stationnement (radar de recul, caméra...). Enfin des notions sur l'entretien et le dépannage du véhicule ainsi que les situations d'urgences vous seront expliqués.

Une fois les quatre compétences acquises, ce sont les formateurs qui vous ont suivi qui décideront si votre niveau est cohérent pour un passage à l'épreuve pratique du permis de conduire. Une date d'examen vous sera proposée en fonction des places attribuées à l'auto-

école. Vos dernières leçons de conduite seront le plus possible rapprochées de la date de l'épreuve afin de vous y préparer au mieux et de vous y rendre le plus sereinement possible. Des examens blancs seront effectués pour vous mettre dans les conditions d'examen et diminuer au maximum l'effet « stress » de l'épreuve.

## **L'examen pratique :**

Le jour de l'examen, vous serez accompagné par un des formateurs de l'auto-école et vous conduirez le véhicule sur lequel vous avez effectué votre formation.

L'examen dure environ 32 minutes et a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul en toute sécurité. Il est évalué par un inspecteur du permis de conduire.

Vous êtes présenté individuellement. Il y aura donc trois personnes dans le véhicule durant l'examen : vous-même, l'inspecteur et le formateur de l'auto-école. Il vous appartient de vérifier avant le départ la bonne installation dans le véhicule de tous vos passagers (ceintures, portières).

Durant votre parcours vous serez amené à circuler en agglomération et hors agglomération. Une période d'environ 5 minutes en autonomie sera effectuée (en suivant un itinéraire défini par panneaux ou un lieu connu). Vous aurez deux manœuvres à effectuer ainsi que des vérifications techniques intérieures ou extérieures sur le véhicule ainsi qu'une question sur les gestes de premiers secours.

Il vous est demandé de rouler en toute sécurité en respectant les règles du code de la route et en ayant une conduite la plus économique et respectueuse de l'environnement possible.

A la fin de l'épreuve, l'expert remplit un bilan de compétence en respects des textes et instructions réglementaires. La grille de d'évaluation est alors remplie par l'expert et des points vous sont attribués sur chaque compétence. L'évaluation est sur un total de 31 points et il vous faudra un minimum de 20 points sans commettre d'erreurs éliminatoires pour avoir un résultat favorable à l'épreuve.

En cas de réussite, un CEPC (Certificat d'Examen au Permis de Conduire) sera édité et sera consultable et imprimable sur le site : <http://www.securite-routiere.gouv.fr/permis-de-conduire/resultats-du-permis-de-conduire> 48 heures après l'examen (hors dimanche et jours fériés). Ce document sera votre permis provisoire (valable 4 mois) qui vous permettra de circuler sur le territoire national en attendant l'édition du titre définitif par les services préfectoraux.